

MONITORING DES PROPOS HAINEUX TENUS SUR LES RADIO EN PERIODE DE CAMPAGNE ELECTORALE AU GHANA

RAPPORT DE LA PERIODE DU 16 AU 31 MAI 2016

Media Foundation for West Africa
P.O. Box LG 730,
Ghana-West Africa
info@mfw.org
www.mfw.org

MONITORING DES PROPOS HAINEUX TENUS SUR LES RADIOS EN PERIODE DE CAMPAGNE ELECTORALE AU GHANA – RAPPORT DE LA PERIODE DU 16 AU 31 MAI 2016

1.0 Introduction

La radio étant le média le plus fréquenté au Ghana, de nombreux politiciens y ont recours en vue de convaincre l'électorat de voter en leur faveur. Etant donné que les émissions radios constituent des plateformes enviées pour la promotion et les débats d'idées, des représentants de partis politiques abusent de ce media en proliférant des injures et des attaques de personne au lieu de se focaliser sur les questions et programmes de gouvernements de leurs partis. Cette situation est particulièrement préoccupante d'autant plus que nous sommes en période de campagne électorale et si rien n'est fait, cela peut potentiellement inciter le peuple à la violence telle que rencontrée dans certains pays.

Dans le souci de contribuer à assurer des campagnes électorales basées sur les idées et les programmes, la Fondation des Médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA) met en œuvre un projet intitulé, « *promotion de campagnes électorales basées sur les idées et programmes avec des propos décents en vue d'assurer des élections libres, transparentes et paisibles au Ghana en 2016* ». Ce projet vise à encourager la population à utiliser des propos décents sur les radios en dénonçant publiquement les auteurs d'expressions indécentes et haineuses à la radio. A terme, le projet vise à réduire l'incidence des propos haineux et autres expressions injurieuses qui sont susceptibles de causer des violences au cours des élections.

Ce projet est financé par OSIWA, STAR-Ghana, l'Union Européenne (à travers Socioserve-Ghana) et l'ambassade de France au Ghana.

Le projet consiste à effectuer le suivi d'un certain nombre d'émissions ciblées sur 60 stations radios à travers le pays en vue de détecter et de rapporter des incidents de paroles haineuses et des expressions indécentes. Il consiste tout aussi à suivre comment les présentateurs sur les stations radios tiennent leurs programmes en vue d'assurer que des expressions indécentes ne sont pas tolérées au cours de leurs émissions.

Chaque station radio cible est suivie par un moniteur équipé d'un enregistreur digital en vue d'enregistrer les émissions suivies. Les moniteurs transmettent de façon quotidienne des rapports à la MFWA. Les rapports sont analysés par une équipe du programme et des chercheurs à la MFWA et un rapport consolidé est publié toutes les deux semaines.

2.0 Résultats

Le présent rapport consolidé présente les résultats des rapports individuels de monitoring élaborés et analysés au cours de la période du 16 au 31 Mai 2016. Il couvre les résultats de 40 stations de radio suivies au cours de la période de l'exercice de monitoring. Le rapport classe les résultats selon des catégories d'expressions indécentes enregistrées, l'affiliation politique des

personnes ayant utilisées les expressions indécentes et les stations radios sur lesquelles les expressions ont été enregistrées.

2.1 Résultats généraux

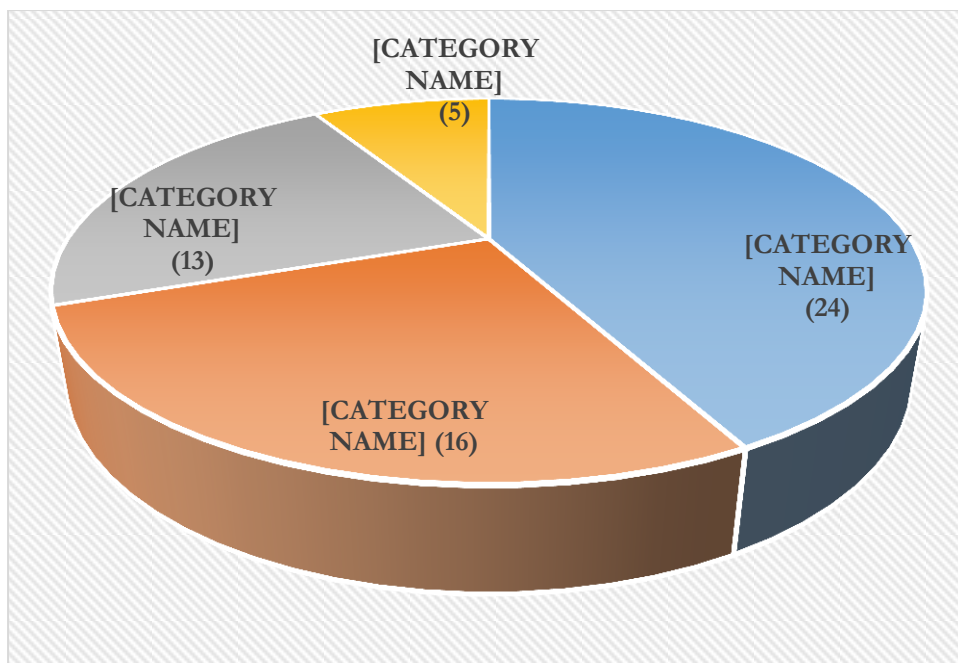
Au cours de la période de monitoring de deux semaines, **972** émissions radios ont été suivies. Ce sont notamment des bulletins d'information, des débats politiques et d'actualités diffusées sur les 40 stations radios. La plupart de ces émissions étaient animées par des hommes. Plus de 95% des participants à ces programmes, débatteurs, panelistes ou des participants au téléphone étaient aussi des hommes. Malgré la dominance des hommes, aucune expression indécente basée sur le genre n'a été enregistrée.

Au total, **58** expressions indécentes ont été enregistrées. Les expressions injurieuses ont été pour la plupart enregistrées au cours de la discussion des questions telles que la corruption, les activités des partis politiques, le coût élevé de l'électricité et les questions liées aux élections.

2.2 Catégories d'expressions indécentes enregistrées

Quatre catégories d'expressions indécentes ont été enregistrées au cours de la période de monitoring. Les allégations sans fondement sont la catégorie de propos indécents la plus utilisée, souvent dans le but d'entacher à la réputation ou à l'honneur des autres. Les autres catégories sont présentées dans la figure 1 ci-dessous :

Figure 1: Catégories d'expressions indécentes utilisées

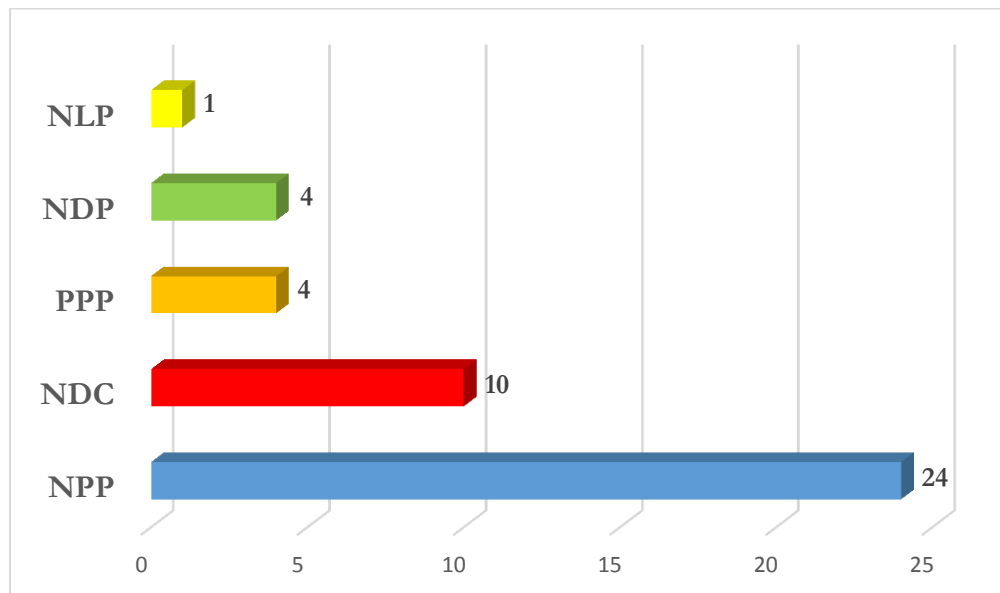


2.3 Parti Politique / Groupe d’Affiliation des personnes ayant utilisé des expressions indécentes

Les 58 propos indécentes ont été tenus par des partisans de partis politiques, des présentateurs d’émissions radios et par d’autres individus dont l’affiliation politique n’a pas été précisée au cours de l’émission suivie. Quarante-trois (43) des 58 expressions indécentes enregistrées ont été tenues par des partisans de partis politiques. Les 15 autres propos ont été tenus par des personnes dont l’affiliation politique est inconnue.

Les partisans de 5 partis politiques ont été cités comme ayant utilisés des expressions injurieuses. Ce sont notamment : le New Patriotic Party (NPP), le parti au pouvoir National Democratic Congress (NDC), le Progressive People’s Party, le National Democratic Party (NDP) et le parti non enregistré, le New Labour Party (NLP). La Figure 2 ci-dessous présente la fréquence des expressions indécentes enregistrées par chacun des 5 partis politiques.

Figure 2: Fréquence des expressions indécentes utilisées par les partisans des partis politiques



Note: Les personnes qui ont utilisé des expressions indécentes mais dont l’affiliation politique n’a pas été précisée ne sont pas prises en compte dans le graphique ci-dessus.

Catégories d’expressions indécentes utilisées par les partis des partis politiques

Tel que présenté à la Figure 2 ci-dessus, les partisans du NPP ont enregistré le plus grand nombre d’expressions indécentes, suivis par le NDC. Tandis que les partisans du NPP dominent dans l’utilisation des allégations sans fondement, des commentaires injurieux et offensant. Le tableau 1 ci-dessous présente les catégories spécifiques d’expressions indécentes utilisées par les partisans de chacun des cinq parties politiques. De même les détails des expressions indécentes utilisées par les personnes dont le parti politique n’est pas précisé sont fournis dans le présent rapport.

Tableau 1: Catégories d'expressions indécentes enregistrées par partisans des partis politiques

Catégorie d'Expression Indécente	Affiliation Politique des Responsables des propos						
	NPP	NDC	NDP	PPP	NLP	Non identifiés	Total
Allégations sans fondement	11	3	0	1	1	8	24
Commentaires injurieux et offensants	5	0	4	3	0	4	16
Propos provocateurs	7	3	0	0	0	3	13
Propos incitant à la Violence	1	4	0	0	0	0	5
Total	24	10	4	4	1	15	58

2.4 Parties Politiques, Groupes et Individus attaqués

De façon générale, les expressions indécentes enregistrées ciblaient des parties politiques, leurs membres et partisans, des institutions gouvernementales et des individus n'ayant aucune affiliation ou association à un parti politique.

Le NDC en tant que parti, et des individus nommés dans le parti, étaient la cible de 18 incidents d'expressions injurieuses. Le NPP et certains de ses leaders et partisans ont été insultés verbalement quatre fois. En dehors de cela, le Président John Mahama, qui est aussi le candidat du parti au pouvoir, NDC, était la cible de 14 commentaires injurieux tandis que le candidat du NPP, Nana Addo Dankwah Akuffo-Addo, était la cible de cinq propos injurieux.

La Commission électorale était l'institution la plus insultée. Il y avait quatre expressions injurieuses à l'encontre de la commission et ses dirigeants. Les autres victimes de commentaires injurieux étaient les responsables d'institutions et des présentateurs d'émissions radio.

2.5 Expressions spécifiques utilisées

Les noms des personnes ayant tenu les 58 expressions indécentes sont fournies ci-dessous. Les noms sont placés sous les catégories spécifiques des expressions indécentes qu'ils sont tenus. Les stations radios sur lesquelles ces propos ont été tenus sont également indiquées.

Allégations sans fondement

1. Kwaku Boahene, un Vice-directeur de la Communication du NDC – au cours de l'émission Edwaso Nsɛm diffusée sur Adom FM le 16 Mai 2016
2. Teacher Moro du NDC – au cours de l'émission Adekyeɛ Mu Nsɛm de Royals FM diffusée le 16 Mai 2016
3. Isaac Asiamah, Député NPP de Atwima Mponua, au cours d'une interview téléphonique dans l'émission Key Note d'Ashh FM diffusée le 16 Mai 2016

4. Quartey, un participant au téléphone (dont l'affiliation n'est pas précisée) – au cours de l'émission AdeεAkyeAbia sur Okay FM diffusée le 16 Mai 2016
5. George Boateng (dont l'affiliation n'est pas précisée) – au cours de l'émission Boiling Point d'Oman FM's diffusée le 19 Mai 2016
6. Peter Boamah Otokunor, un Vice-Directeur chargé de la recherche du NDC – au cours de l'émission The Platform de Peace FM diffusée le 23 Mai 2016
7. Hopeson Adoye du NPP– au cours de l'émission The Platform de Peace FM diffusée le 23 Mai 2016
8. Kwadwo Owusu Afriyie (généralement connu sous l'appellation Sir John), ancien Secrétaire Général du NPP– dans une interview téléphonique le 23 Mai 2016 diffusée au cours de l'émission Adeε Akye Abia d'Okay FM
9. Daasebre Dwamena (dont l'affiliation n'est pas précisée), co-animateur chargé de la revue de presse– au cours de l'émission National Agenda d'Ashh FM du 23 Mai 2016
10. Daasebre Dwamena (dont l'affiliation n'est pas précisée) co-animateur de l'émission Key Note sur Ashh FM – le 23 Mai, 2016
11. Boakye Agyarko ancien Directeur de campagne du NPP – au cours de l'édition du 24 Mai 2016 de l'émission Boiling Point sur Oman FM (également diffusée sur Ashh FM)
12. Un activiste du NPP présenté seulement sous le nom Adiza – **deux (2)** au cours de l'émission Boiling Point d'Oman FM (également diffusée sur Ashh FM) le 24 Mai 2016
13. Yaw Adomako Baafi, un Vice-Directeur de la Communication du NPP – **deux (2)** au cours de l'émission Boiling Point d'Oman FM (également diffusée sur Ashh FM) le 24 Mai 2016
14. Listowel Nana Kusi Poku du NLP– au cours de l'émission Pampaso de Montie FM diffusée le 24 Mai 2016
15. Un représentant du NPP présenté sous le nom de PAGNAA au cours de l'émission Super Morning Show de Justice Fm le 25 Mai 2016
16. Un participant au téléphone du nom de Suala (dont l'affiliation n'est pas précisée) – au cours de l'émission Adekye Mu Nsem du 26 Mai 2016 sur Royal FM
17. Un participant au téléphone du nom d'Alhaji Red (dont l'affiliation n'est pas précisée) – au cours de l'émission Adekye Mu Nsem de Royals FM diffusée le 26 Mai 2016
18. Charles Owusu, un membre de l'équipe de communication du PPP – le 26 Mai 2016 au cours de l'émission Boiling Point diffusée sur Oman FM (également diffusée sur Ashh FM)
19. Bernard Antwi Boasiako (également connu sous le nom de Chairman Wontumi), Président Régional Ashanti du NPP – au cours d'une interview diffusée au cours de l'émission Adeε Akye Abia d'Okay FM diffusée le 30 Mai 2016
20. Daniel Agyenim Boateng, Vice-Organisateur du NPP pour la Région Ashanti– diffusée sur Angel FM, au cours de l'émission The Platform, du 30 Mai 2016
21. Alhaji Binyuribuusheli Polo, un participant au téléphone (dont l'affiliation n'est pas précisée) – le 31 Mai 2016 au cours de l'émission Dagbani Paper Review diffusée sur Diamond FM
22. Un participant au téléphone du nom de Nana Ama (dont l'affiliation n'est pas précisée) – au cours de l'émission Dwen Ho Biom diffusée sur Hot FM diffusée le 31 Mai 2016

Commentaire insultant et offensif

1. Karim Moro du NPP a dit – au cours de l'émission Adekye Mu Nsem de Royals FM diffusée le 16 Mai 2016
2. Kwasi Kyei, Directeur de la Communication du NPP pour la région Ashanti – le 16 Mai 2016 au cours de l'émission Key Note diffusée sur Ashh FM

3. Yaw Adomako Baafi, un Vice-Directeur de la Communication du NPP – le 17 Mai 2016 au cours de l'émission Boiling Point diffusée sur Oman FM (également diffusée sur Ashh FM)
4. Nana Owusu du NDP– au cours de Maakye Dwumadie diffusée sur Kessben FM le 17 Mai 2016
5. Kwame Nkrumah Tikese (dont l'affiliation n'est pas précisée), présentateur de l'émission Adeɛ Akye Abia diffusée sur Okay FM, a lu un texte offensant provenant d'un certain Ericus (dont l'affiliation n'est pas précisée) – le 17 Mai 2016
6. Ernest Owusu Bempah, Directeur de la Communication du NDP – au cours d'une interview téléphonique diffusée dans le bulletin d'information de 18 heures de Peace FM (également diffusée sur Okay FM, Neat FM et Hello FM) le 18 Mai 2016
7. Ernest Owusu Bempah, Directeur de la Communication du NDP et présentateur de l'émission Democracy de Happy FM diffusée – le 23 Mai, 2016
8. Un participant au téléphone du nom d'Otafere Gya (dont l'affiliation n'est pas précisée) – au cours de l'émission Democracy diffusée sur Happy FM le 26 Mai 2016
9. Charles Owusu, un membre de l'équipe de communication du PPP – **trois (3)** diffusée au cours de l'émission Boiling Point d'Oman FM (également diffusée sur Ashh FM) le 26 Mai 2016
10. Ernest Owusu Bempah, Directeur de la Communication du NDP – au cours de l'émission AM Drive diffusée sur Atinka FM le 26 Mai 2016
11. Un participant au téléphone du nom de Nana Ama (dont l'affiliation n'est pas précisée) – au cours de l'émission Dwen Ho Biom de Hot FM le 26 Mai 2016
12. Hopeson Aduye du NPP – au cours de l'émission Democracy de Happy FM diffusée le 30 Mai 2016
13. Hajia Habiba un participant au téléphone (dont l'affiliation n'est pas précisée) – au cours de l'émission Al Fijiri programme diffusée sur Marhaba FM le 31 Mai 2016
14. Dr. Percy, ancien Directeur de la Communication du NPP – au cours de l'émission Alhaji and Alhaji diffusée sur Radio Gold le 28 Mai 2016

Propos provocateurs

1. Nana Obiri Boahene du NPP – au cours d'une interview téléphonique diffusée dans l'émission AM Drive sur Atinka FM le 16 Mai 2016
2. Hopeson Aduye du NPP – au cours de l'émission Democracy de Happy FM diffusée le 16 Mai 2016
3. Daasebre Dwamena (dont l'affiliation n'est pas précisée), co-animateur de l'émission Key Note diffusée sur Ashh FM– le 16 Mai 2016
4. Kwadwo Owusu Afriyie (mieux connu sous le nom de Sir John), ancien Secrétaire Général du NPP – **deux (2)** lors d'une interview téléphonique de l'émission Adeɛ Akye Abia sur Okay FM le 23 Mai 2016
5. Nana Kwadwo Acquah de Critical Thinkers International – lors d'une interview téléphonique dans l'émission ObuobaKasa diffusée sur Obuoba FM le 23 Mai 2016
6. Hopeson Aduye du NPP – au cours d'une interview téléphonique de l'émission Adeɛ Akye Abia diffusée sur Okay FM le 24 Mai 2016
7. Hopeson Aduye du NPP– **deux (2)** au cours de l'émission Democracy de Happy FM diffusée le 26 Mai 2016
8. Kwame Alfred, un présentateur sur Oxy FM (dont l'affiliation n'est pas précisée) – au cours de l'émission Democracy de Happy FM diffusée le 26 Mai 2016
9. Timothy Awinterem du NDC – au cours de l'émission Pampaso de Montie FM diffusée le 27 Mai 2016

10. Abdul Mumin Sofo du NDC – au cours de l'émission Super Morning de Radio Justice diffusée le 30 Mai 2016
11. Wofa Atta du NDC– au cours de l'émission The Platform d'Angel FM diffusée le 30 Mai 2016

Propos approuvant la violation

1. Bernard Antwi Boasiako (aussi connu sous le nom de Chairman Wontumi), Président du NPP pour la région Ashanti– au cours d'une interview téléphonique diffusée dans l'émission Adeɛ Akye Abia d'Okay FM le 30 Mai 2016
2. Joseph Yamin du NDC – **quatre (4)** au cours de l'émission Adeɛ Akye Abia d'Okay FM diffusée le 31 Mai 2016

Conformément à sa politique, la MFWA ne publie pas les propos indécents tenus puisque cela reviendrait à la rediffusion desdits propos. Les propos spécifiques tenus par les personnes citées dans nos rapports sont toutefois disponibles à la MFWA pour vérification par ceux-ci.

2.6 Incidence des propos indécents sur les radios

Sur les 40 radios suivies au cours de la période de deux semaines (du 16 au 31 Mai 2016), des expressions indécentes ont été enregistrées sur 17 stations. Okay FM, station basée à Accra a enregistré le plus grand nombre de propos indécents (12) sur les 17 stations. Tous les 12 incidents de propos indécents ont été enregistrés au cours de l'émission matinale de la radio, Adeɛ Akye Abia. Elle est suivie par Oman FM, elle aussi basée à Accra avec onze propos indécents enregistrés. La plupart des propos enregistrés sur cette station sont des allégations sans fondement. Happy FM suit avec sept expressions indécentes. Il convient de souligner que quoique Ashh FM, radio basée à Kumasi vienne en quatrième position avec cinq expressions indécentes, neuf des propos injurieux enregistrés sur Oman FM ont été également diffusés sur Ashh FM. Le Tableau 2 ci-dessous présente en détail les 17 stations de radio sur lesquelles des expressions indécentes ont été enregistrées, y compris les catégories et la fréquence des expressions indécentes enregistrées sur chacune d'elles.

Tableau 2: Catégories d'expressions indécentes enregistrées sur les 17 Stations de Radio

Radio Station	Catégories d'expressions indécentes				Total
	Allégations sans fondement	Commentaires insultants et offensant	Propos Provocateurs	Propos incitant à la Violence	
Okay FM	3	1	3	5	12
Oman FM*	7	4	0	0	11
Happy FM	0	3	4	0	7
Ashh FM	3	1	1	0	5
Royal FM	3	1	0	0	4
Peace FM**	2	1	0	0	3

Radio Justice	1	0	1	0	2
Montie FM	1	0	1	0	2
Hot FM	1	1	0	0	2
Atinka FM	0	1	1	0	2
Angel FM	1	0	1	0	2
Obuoba	0	0	1	0	1
Radio Gold	0	1	0	0	1
Marhaba FM	0	1	0	0	1
Kessben FM	0	1	0	0	1
Diamond FM	1	0	0	0	1
Adom	1	0	0	0	1
Total	24	16	13	5	58

** Tous les quatre (4) commentaires insultant et offensant, et cinq (5) des sept allégations sans fondement enregistrées sur Oman FM ont été également diffusées sur Ashh FM basée à Kumasi qui rediffuse l'émission Boiling Point d'Oman FM.*

*** Les commentaires insultants et offensants enregistrés sur Peace FM au cours du bulletin d'information ont été également diffusés sur Okay FM, Neat FM et Hello FM qui retransmettent les bulletins d'information en direct de Peace FM.*

L'exercice de monitoring révèle une relative amélioration en ce qui concerne le nombre d'animateurs de radio cités pour usage de propos injurieux. Au cours de la période de suivi, seuls quelques animateurs et co-animateurs ont été cités comme ayant utilisés des expressions indécentes. Toutefois, un grand nombre de ces animateurs et présentateurs cités ont fauté dans leur rôle de gardien en ne demandant pas aux personnes qui tiennent des propos indécentes de retirer leurs propos ou de présenter des excuses.

3.0 Conclusion et Recommandations

Les résultats révèlent que les partisans, membres et autres affiliées des partis politiques continuent de s'insulter réciproquement en utilisant des propos venimeux, des injures et des commentaires offensants ainsi que des propos qui incitent à la violence.

Malheureusement, certains animateurs et présentateurs radio semblent être incapables de prendre en charge leurs émissions et d'appeler à l'ordre les panélistes, les personnes interviewées ou les participants aux téléphone afin d'assurer que des présentations de haute qualité dans lesquels aucun propos indécent n'est enregistré.

Par conséquent, MFWA appelle aux directeurs de programmes, aux producteurs et animateurs/présentateurs afin d'assurer que les panelistes, les personnes interviewées et les participants au téléphone qui interviennent au cours de leurs émissions adhèrent aux directives éditoriales, aux normes d'éthique et se concentrent sur les questions et programmes de gouvernement des partis au lieu de proférer des attaques de personnes.